Envoyé en préfecture le 16/02/2024
Reçu en préfecture le 16/02/2024
Publié le
ID : 014-200064954-20240212-2024_02_02-DE

Nombre de membres :

Afférents au Conseil Municipal	en exercice	qui ont pris part à la délibération
23	23	21

Date d'affichage : 16/02/2024

Délibération n° 2024-02-02

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VAL D'ARRY (14210)

Séance du 12 février 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le douze février à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le six février 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian VENGEONS.

Présents : VENGEONS Christian, ALEXANDRE Yves, BLIN Annie, DAVID Frédéric, DAVID Nathalie, DAUTY Virginie, FRENEE Anais, GILBERT Sébastien, GILETTE Valérie, GODARD Jacky, HERVIEU Jacques, LECAPITAINE Christelle, LECUYER Josiane, LEMIERE Marc-Antoine, MALBEC Béatrice, MOTTIN Christelle, PELTIER Virginie, RAVACHE Jérôme.

Absents excusés :

GALLIER Erick donne pouvoir à Christian VENGEONS ; DESGUEE Jérémie donne pouvoir à LECUYER JOSIANE ; PELLETIER Philippe donne pouvoir à GODARD Jacky.

Absents :

LEROUILLY Chloé ; PATIENCE Mickael

Présents : 18 ***Pouvoirs*** : 3 ***Votants*** : 21 selon les sujets

La séance a été ouverte à 20h00.

Mme Annie BLIN a été désignée en qualité de secrétaire de séance à l'unanimité.

Considérant que le Conseil municipal ayant respecté le débat contradictoire lors de la séance et sur tous les sujets mis à l'ordre du jour ;

SDEC : acte engagement lotissement « Le Chardronnet »

Délibération 2024-02-02

Vu le courrier et le projet d'acte d'engagement du SDEC Energie du 19/12/2023 stipulant des travaux d'extension dans le cadre du Permis d'aménager pour le lotissement « LES CHARDRONNET » ;

Vu la participation estimée de la Commune à 11 529.62€ pour ces travaux s'élevant à 19 216.04€ H.T (le solde étant couvert par le SDEC ENERGIE).

Décision : **21 POUR** **0 CONTRE** **0 ABSTENTION**

Envoyé en préfecture le 16/02/2024
Reçu en préfecture le 16/02/2024
Publié le
ID : 014-200064954-20240212-2024_02_02-DE

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE l'acte d'engagement du SDEC ENERGIE.
AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

Certifié exécutoire le
16/02/2024,
Le Maire, Christian VENGEONS

MAIRIE VAL D'ARRY (CALVADOS)

Pour copie conforme au registre,
Le Maire, Christian VENGEONS

MAIRIE VAL D'ARRY (CALVADOS)